



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





### TURNOVER RELATIVEMENT FAIBLE

Le turnover de la branche des entreprises d'économistes de la construction se situe légèrement en dessous de celui du secteur cadre de vie-technique.

Le solde entrées/sorties au cours de l'année 2012 est positif, confirmant une légère augmentation des effectifs.

### Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

		
Effectif en début d'année	2 498	51 855
Salariés entrés dans l'année	460	9 742
Salariés sortis dans l'année	435	10 164
Salariés entrés et sortis dans l'année	104	2 764
Taux d'entrée	18,4 %	18,8 %
Taux de sortie	17,4 %	19,6 %
Solde 2012	1 %	-0,8 %
<b>Turnover annuel</b>	<b>17,9 %</b>	<b>19,2 %</b>

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})}{2 \times \text{Effectif début année 2012}}$$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction



### SURREPRÉSENTATION DES CDD

La proportion de CDI (57 %) est supérieure à celles des CDD (30 %) dans la population des salariés entrants. Cependant, la part de CDD dans la population d'entrants est nettement plus élevée que dans la population de la branche (34 % contre 10 %).

### MAJORITÉ DE RECRUTEMENTS DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement beaucoup plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge. Plus de trois entrants sur cinq ont moins de 35 ans. Cependant un tiers (37 %) a plus de 35 ans, ce qui est le signe d'entrées importantes en cours de carrière.

### RECRUTEMENTS IMPORTANTS CHEZ LES OUVRIERS

Le profil des entrants par catégorie sociale diffère de la population de la branche. Les recrutements concernent très majoritairement les ouvriers qui constituent 28 % des nouveaux embauchés contre 15 % des salariés en poste.

La catégorie « employés » bénéficie d'un taux de recrutement à hauteur de son poids dans la population totale (29 % contre 28 %).

Les autres catégories sont moins concernées par les nouvelles embauches.



### QUASI-ÉQUILIBRE DES FLUX DE SALARIÉS

Dix régions enregistrent un solde très légèrement positif des entrées/sorties. Les autres régions affichent un solde légèrement positif.

## Profil des entrants

### Répartition des entrants de la branche professionnelle et type de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentis	Autre	Total
	57 %	34 %	6 %	3 %	100 %
	43 %	49 %	4 %	4 %	100 %

### Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	62 %	23 %	14 %	100 %
	72 %	20 %	8 %	100 %

### Répartition des entrants par catégorie sociale

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
	14 %	28 %	29 %	28 %	100 %
	27 %	43 %	23 %	7 %	100 %

## Mobilité annuelle par région

### Solde annuel 2012 = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	9	- 104
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	3	- 95
Auvergne, Rhône-Alpes	2	- 110
Bourgogne, Franche-Comté	1	- 50
Bretagne	- 1	- 15
Centre	- 3	- 79
Corse	2	11
DOM	3	27
Île-de-France	6	121
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	11	- 52
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	3	45
Normandie	1	8
Pays de la Loire	- 6	- 92
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 6	- 37
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>- 422</b>

Source : DADS 2012